

PROCIVIS IMMOBILIER
Société Anonyme
Au capital de 58.616.278,00 Euros
Siège Social : 28 à 34 rue du Château des Rentiers
75013 PARIS
391 779 196 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le dix septembre
A 10 heures,

En vertu du règlement intérieur de Procivis Immobilier, les administrateurs de Procivis Immobilier se sont réunis en Conseil en visioconférence et en présentiel au siège social de la société.

Sont présents en visioconférence :

- Monsieur Mathieu Massot, administrateur ;
- Monsieur Vincent Arzel, administrateur ;
- Monsieur Yannick Borde, administrateur ;
- Monsieur Michel Brun, administrateur ;
- Monsieur Christian Coste, administrateur ;
- Monsieur Jacques Le Guennec, administrateur ;
- Monsieur Olivier Lingat, administrateur ;
- Madame Sylvie Meignen, administratrice ;
- Monsieur Matthieu Nédonchelle, administrateur ;
- Monsieur Philippe Pintiaux, administrateur ;
- Monsieur Olivier Salas, administrateur ;
- Madame Laetitia Vidal, administratrice.

Sont présents en présentiel

- Monsieur Pierre Le Jeune, administrateur ;
- Madame Bérengère Servat, administratrice.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Guillaume Macher, Directeur Général, en présentiel ;
- Monsieur Philippe Heligoin, Secrétaire général de Procivis et secrétaire de séance, en visioconférence ;

Le Président ouvre la séance en rappelant que le Conseil s'est réuni à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour comportant les points suivants :

1. Délibérations

- 1.1. Approbation des procès-verbaux du 09 avril, 23 avril et 27 mai 2025 ;
- 1.2. Constatation de l'augmentation de capital
- 1.3. Projet Facteur 10
- 1.4. Déclaration du conseil sur le positionnement du réseau Procivis
- 1.5. Réunions dédiées « Comité d'engagements » du conseil d'administration
- 1.6. Dossier Courtassurim

2. Informations

2.1. Présentation de la société à mission (par Laetitia Vidal)

2.2. Actualité du réseau

- 2.2.1. Chiffres du réseau
- 2.2.2. Atterrissage projet données financières
- 2.2.3. Participation à la convention Patrimonia

Plus de la moitié des administrateurs étant présente, le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

.../...

1.1. Constatation de l'augmentation de capital

A la demande de Mathieu Massot, Philippe Heligoin expose les éléments permettant au Conseil d'arrêter l'augmentation de capital réservée adoptée lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2025 pour une somme de 816 424,00 € qui a pour effet de porter le capital social de 58.616.278,00 € à 59.432.702,00 €.

Les bénéficiaires de cette augmentation de capital réservée sont :

- Sacicap du Calvados à hauteur de 38.269,00 € ;
- Sacicap Le Havre Normandie à hauteur de 38.269,00 € ;
- Sacicap Logicap Normandie à hauteur de 61.915,00 € ;
- Sacicap Coopérative Immobilière de l'Orne à hauteur de 38.269,00 € ;
- Sacicap de la Manche à hauteur de 38.269,00 € ;
- Sacicap Vitavi Immobilière à hauteur de 1.442,00 € ;
- Sacicap de l'Anjou à hauteur de 508.102,00 € ;
- Sacicap Procivis Rives de Loire à hauteur de 91.889,00 €.

Le Conseil d'administration constate, à l'unanimité, au vu du montant de la souscription reçue et en vertu des pouvoirs conférés par ladite assemblée, que l'augmentation de capital est réalisée dans sa totalité et que le capital social sera ainsi porté à la somme de 59.432.702,00 €.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, constate également que la condition suspensive prévue dans la 20^{ème} résolution de l'assemblée générale est levée, les statuts peuvent donc être modifiés dans leurs articles 6 et 7.

.../...

Aucune autre question n'étant posée et plus personne ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 12h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture et discussion a été signé par le Président et un administrateur.

Pour extrait certifié conforme

Le directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, all contained within a larger, loopy oval shape.

Guillaume Macher